

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Opération n° BAT-TH-160

Vannes de régulation étanches à servomoteurs économes (France métropolitaine)

1. Secteur d'application

Bâtiments de bureaux, d'hôtellerie-restauration et d'enseignement, neufs ou existants, équipés d'unités terminales eau/air de production de chaud et de froid.

2. Dénomination

Mise en place d'une vanne de régulation étanche associée à un servomoteur électromécanique sur une unité terminale eau/air de production de chaud et de froid de ventilo-convecteurs, cassettes plafonniers, poutres climatiques ou plafonds rayonnants, équipant un système de Climatisation, Ventilation, Chauffage (CVC) à base hydraulique.

Les unités terminales eau/air considérées sont de trois types : 2 tubes, 2 tubes/2 fils et 4 tubes.

La présente opération n'est pas cumulable avec les opérations relevant de la fiche BAT-TH-105 « Radiateur basse température pour un chauffage central ».

La présente fiche est applicable aux opérations engagées avant le 1^{er} juillet 2028.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La présente fiche concerne la mise en place d'une vanne de taux de fuite A selon la norme NF EN 12266-1 ou de classe VI selon la norme NF EN IEC 60534-4, équipée d'un servomoteur électromécanique sur une unité terminale eau/air de production de chaud et de froid.

Dans le cas du changement d'une vanne existante, la vanne existante avant l'opération est :

- soit une vanne de classe II, III, IV ou V, selon la norme NF EN IEC 60534-4 ;
- soit une vanne ayant un taux de fuite G, F, E, D, C ou B, selon la norme NF EN 12266-1.

La vanne est pilotée par un système de gestion technique du bâtiment gérant au moins les usages chauffage et refroidissement/climatisation.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne :

- la mise en place de vannes de taux de fuite A selon la norme NF EN 12266-1 ou de classe VI selon la norme NF EN IEC 60534-4, équipées d'un servomoteur électromécanique ;
- le type d'unités terminales sur lesquelles est installé l'ensemble constitué des vannes et servomoteurs (2 tubes, 2 tubes/2 fils ou 4 tubes) ;
- la classe du système de gestion technique du bâtiment selon la norme NF EN ISO 52120-1 et le fait que les usages couvrent le chauffage et le refroidissement/climatisation.

En l'absence d'éléments justificatifs de la classe du système de gestion technique du bâtiment selon la norme NF EN ISO 52120-1, celui-ci est réputé de classe D.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'une vanne de classe A selon la norme NF EN 12266-1 ou de classe VI selon la norme NF EN IEC 60534-4, équipée d'un servomoteur électromécanique, pilotée par un système de gestion technique du bâtiment et précise la classe du système de gestion technique du bâtiment.

A défaut, la preuve de réalisation mentionne la mise en place d'un système avec ses marque et référence, le type d'unités terminales sur lesquelles est installé l'ensemble constitué des vannes et servomoteurs (2 tubes, 2 tubes/2 fils ou 4 tubes), la classe du système de gestion technique du bâtiment selon la norme NF EN ISO 52120-1, les usages qu'il couvre (chauffage et refroidissement/climatisation) et elle est accompagnée d'un document issu du fabricant. Ce document indique que le système de marque et référence installé est une vanne de taux de fuite A selon la norme NF EN 12266-1 ou de classe VI selon la norme NF EN IEC 60534-4, équipée d'un servomoteur électromécanique.

4. Durée de vie conventionnelle

20 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Surface traitée par les unités terminales (en m²)		Type d'unité terminale eau/air	Montant en kWh cumac par m² de surface traitée par les unités terminales		Secteur d'activité des locaux	Coefficient sectoriel		Classe du système de gestion technique du bâtiment	Coefficient lié au système de gestion technique du bâtiment
S	X	2 tubes	300	X	Bureaux	1	X	A	1,42
		2 tubes/2 fils	500		Restauration	1,35		B	1,2
		4 tubes	630		Hôtellerie	0,94		C	1
					Enseignement	1,09		D	0,73

S est la surface chauffée ou refroidie par les unités terminales sur lesquelles l'ensemble vannes/servomoteurs électromécaniques est installé.

Dans le cas d'un bâtiment d'hôtellerie-restauration, le coefficient sectoriel à appliquer est celui relatif à l'hôtellerie.

**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-TH-160,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/ BAT-TH-160 (v.A54.1) : Mise en place d'une vanne de régulation étanche associée à un servomoteur électromécanique sur une unité terminale eau/air de production de chaud et de froid de ventilo-convecteurs, cassettes plafonniers, poutres climatiques ou plafonds rayonnants, équipant un système de Climatisation, Ventilation, Chauffage (CVC) à base hydraulique.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :/...../.....

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :/...../.....

Référence de la facture :

*Pour les personnes morales, nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Remplacement de vanne(s) existante(s) : OUI NON

*Dans le cas du remplacement de vannes existantes, celles-ci sont soit de classe II, III, IV ou V, inclus ou inférieures selon la norme NF EN IEC 60534-4, soit de taux de fuite G, F, E, D, C ou B, selon la norme NF EN 12266-1 : OUI NON

*Surface chauffée ou refroidie par les unités terminales concernées par l'opération (m²) :

Nota. – Il s'agit de la surface chauffée ou refroidie par les unités terminales sur lesquelles l'ensemble vannes/servomoteurs électromécaniques est installé.

*Secteur d'activité (cocher une seule case) :

Bureaux Enseignement Hôtellerie Restauration Hôtellerie-restauration

*Type d'unités terminales (cocher une seule case) :

2 tubes

2 tubes/2 fils

4 tubes

*Le système de gestion technique du bâtiment est, selon la norme NF EN ISO 52120-1, de :

Classe A Classe B Classe C Classe D

*Type d'équipements installés :

Vanne de classe VI selon la norme NF EN IEC 60534-4 associée à un servomoteur électromécanique

Vanne de taux de fuite A selon la norme NF EN 12266-1 associée à un servomoteur électromécanique

A ne remplir que si les marques et références des équipements ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque vanne :

*Référence vanne :

*Marque servomoteur :

*Référence servomoteur :